

Ma santé 2022 * et gilets blancs



**Christophe
Trésallet**

(Promotion 1994)

Directeur de la rédaction
Administrateur de l'AAIHP
PU-PH
Hôpital Universitaire
de la Pitié-Salpêtrière



Cette fin d'année 2018 restera marquée dans l'histoire comme un moment d'extrême tension sociale. L'augmentation des taxes sur l'essence a été le détonateur d'une contestation souvent violente face à une imposition fiscale considérée par les frondeurs comme ruineuse. En même temps, le plan santé 2022, destiné à améliorer ; si ce n'est à sauver ; notre système de santé a été annoncé par la Ministre de la Santé.

Dix mesures phares ont été proposées parmi lesquelles certaines sont déjà l'objet d'inquiétudes ou de contestations : le financement au forfait de certaines pathologies, la définition de seuils d'activités en deçà desquelles il ne sera plus possible de prati-

quer certains actes, la réforme de tous les cycles d'études médicales, le maillage territorial par un nouvelle distribution des ressources sanitaires.

Ce programme qui ambitionne de changer voire de révolutionner le fonctionnement de l'organisation des soins était nécessaire et attendu mais va se heurter à plusieurs objectifs contradictoires :

- ▶ **Son financement** : pour accompagner les dépenses supplémentaires que vont mécaniquement générer ces mesures, il est prévu d'augmenter de 2,5 % l'évolution nationale des dépenses d'assurance maladie (ONDAM). Faciliter l'accès aux soins pour tous et sur tous les territoires, créer de nouveaux métiers et de nouvelles filières de soins, construire de nouveaux hôpitaux de proximité, tout en assurant l'équilibre financier de ce gigantesque poste budgétaire qu'est la santé, tout en promettant de ne pas augmenter les impôts ou de créer de nouvelles taxes, risque d'être un exercice comptable difficile.
- ▶ **La formation** : la disparition des concours, que ce soit le *numerus clausus* comme les Epreuves Classantes Nationales (ex concours d'inter-nat) et la filialisation précoce (accélérée ?) des étudiants en médecine vers leurs spécialités, tout en assurant que cela devrait pérenniser l'excellence de notre formation en particulier des métiers qui nécessitent un très long temps de formation, pourrait ne pas atteindre l'objectif visé.
- ▶ **Les nouveaux métiers** : rendre du temps médical aux médecins (indispensable) en déléguant certains actes à des assistants médicaux, tout en



*

<https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/ma-sante-2022-les-10-mesures-phare-de-la-strategie-de-transformation-du-systeme> ■

laissant entendre que les effectifs paramédicaux ou médicaux ne seront pas réduits ; alors que chacun constate la suppression de postes de secrétaires, d'archivistes, d'infirmières, d'aides-soignantes, d'assistantes sociales, etc. pourrait préfigurer une réduction drastique des personnels de santé et ainsi affaiblir la qualité des soins.

Les ambitions de cette réforme sont louables, souhaitables et souvent indispensables. Par exemple, replacer au cœur des préoccupations l'importance du collectif et la qualité du management des services hospitaliers est un premier pas vers l'émergence d'une véritable démocratie hospitalière, sans laquelle l'Hôpital public ne pourra pas se réformer et restera paralysé dans des schémas sclérosants, dépassés et *in fine* conduire à un effondrement de ce grand service public.

En effet, la transition rapide d'époque, passant de l'ère moderne à l'ère du numérique, implique un changement gigantesque des mentalités. Les processus de transformation de nos sociétés s'accélèrent de façon inouïes au regard du temps long de l'histoire de l'humanité. Cette réforme entend donc aussi et à juste titre, accélérer les changements obligatoires dans les modes de gouvernance.

La peur des changements (inévitables) pourrait cependant conduire à tort de refuser en bloc les nouvelles organisations alors qu'il faut les accompagner pour mieux les contrôler et les adapter.

De plus, l'erreur des décideurs et de nos tutelles serait de considérer la Santé et ses acteurs comme un poids, un boulet financier dont il faudrait s'alléger pour s'en délester le plus possible vers des groupes à vocation lucrative.

La qualité des soins (nécessairement coûteuses), la performance et la haute technicité de soignants (nécessitant des formations longues et sélectives), le besoin de protection et d'accompagnement des populations (pas de projets ambitieux ou de dynamisme professionnel sans l'assurance d'être soigné) sont de marqueurs de civilisations en progrès.

La Santé doit être considérée comme un moteur économique, générateur d'emplois et de dynamisme économique, de progrès scientifique (*quid* de la recherche dans le plan actuel ?), de développement industriel et numérique.

Pour éviter que le monde des hôpitaux ne soit enflammé par des gilets blancs qui se sentiraient exclus du débat sur leur avenir, il paraît urgent d'être à l'écoute des soignants et d'**organiser des Etats Généraux de la Santé**. ■

L'Internat de Paris 94

2



Editeur (directeur de la publication délégué) : Dominique Carré **Assistante** : Doriane de Nazelle
Directeur de la publication : Emmanuel Chartier-Kastler (promotion 1984) **Directeurs de la rédaction** : François Daniel (promotion 1961) & Christophe Trésallet (promotion 1994) **Comité de rédaction** : Philippe Brun (promotion 1981), Jean-Pierre Brunet (promotion 1961), Yves Cukierman (promotion 1991), Guillaume Dedet (promotion 2008), Pierre Desbiez (promotion 1961), Pierre Desche (promotion 1979), Sophie Georin-Lavialle (promotion 2001), Claude Hamonet (promotion 1965), Bernard Kron (promotion 1965), Marc-Antoine Rousseau (promotion 1999), Bernard Séguy (promotion 1961), Christophe Vidal (promotion 2006), Daniel Wallach (promotion 1972) **Rédaction** : 17, rue du Fer à Moulin 75005 Paris - Tél. : 01 46 69 14 11 **Courriel** : redaction@linternatdeparis.fr **Sites** : www.linternatdeparis.fr - www.aaihp.fr **Numéro réalisé en micro-édition Impression** : Grapho 12, ZA Gallagues, Farrou, 12200 Villefranche de Rouergue **Routage** : PubAdresse (95) **Dépôt légal** : à parution **ISSN** : 0290-5124 **Publicité (hors partenariats de l'AAIHP)** : ERI : 01 55 12 31 20 **Abonnement annuel** : 25 euros **Prix au numéro** : 7,5 euros **Crédit photos** : Couv. : The concept of the danger of disease from eating sugar, Syringe, refiners, blood red tint/Shutterstock.com ; Banque d'images AAIHP ; Collections particulières ; *Doctolib.fr* ; DR ; Les Arènes BD ; Musée du Val-de-Grâce ; Musée de l'AP-HP ; Photothèque de l'AP-HP ; Shutterstock.com ; Sud Radio © Association Amicale des Anciens Internes en Médecine des Hôpitaux de Paris **Conditions générales** : Le magazine décline toute responsabilité quant aux manuscrits et photos qui lui sont envoyés. Les articles publiés n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Les manuscrits non retenus ou publiés ne sont pas rendus. Tous droits de reproduction réservés. ■